

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 20 - 23 octobre 1997

NOTE D'INFORMATION



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/97/INF/7
13 octobre 1997
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET D'EXAMEN DES POLITIQUES DE DOTATION EN RESSOURCES ET DE FINANCEMENT À LONG TERME

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

INTRODUCTION

1. A sa quarantième session, le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire (CPA) a souscrit aux recommandations du Groupe de travail formel chargé d'étudier les options concernant les ressources et le financement à long terme du PAM (document CFA 40/5).
2. Ces recommandations prévoient, entre autres, que "...au terme des deux premières années d'utilisation, le Secrétariat examinera le fonctionnement du nouveau modèle et des politiques qui lui sont associées; il présentera un rapport à l'organe directeur sur l'efficacité et l'efficience du modèle, et recommandera éventuellement des améliorations ou des modifications" (CFA 40/5, paragraphe 23 r)).

ORIENTATION DE L'EXAMEN

3. A sa trente-huitième session (CFA 38/18), le CPA a demandé au Groupe de travail formel de formuler des propositions en vue de:
 - a) rendre, autant que possible, les ressources plus prévisibles et leur utilisation plus souple, en tenant compte du caractère multilatéral du Programme;
 - b) obtenir pour le PAM le niveau de ressources voulu et optimiser leur utilisation;
 - c) assurer le financement des dépenses administratives et autres (sur la base du principe du recouvrement intégral des coûts).
4. Le Secrétariat analysera dans quelle mesure les politiques de dotation en ressources et de financement à long terme ont permis d'atteindre les objectifs ci-dessus.

APPROCHE

5. L'examen s'articulera autour des grands axes suivants:
 - a) évaluer si les politiques de dotation en ressources et de financement à long terme ont permis de remédier efficacement aux "Contraintes majeures auxquelles se heurte le PAM" (CFA 39/11) dont le texte est reproduit dans l'annexe du présent rapport;
 - b) recenser les résultats obtenus et les problèmes rencontrés par le Secrétariat dans la mise en oeuvre des politiques de dotation en ressources et de financement à long terme;
 - c) évaluer les avantages et inconvénients que présentent ces politiques pour les Etats membres et les donateurs, depuis leur mise en application;
 - d) déterminer les questions de structure et de gestion nécessitant une modification ou une amélioration éventuelle pour mieux atteindre les objectifs des politiques de dotation en ressources et de financement à long terme, et présenter les recommandations appropriées;



- e) prendre en considération les tendances et pratiques actuelles au sein des organismes/organes des Nations Unies appropriés et d'autres organisations opérationnelles concernant les questions liées aux politiques de dotation en ressources et de financement à long terme, le cas échéant.

CALENDRIER ET MODALITES

- 6. L'examen de la mise en oeuvre des politiques de dotation en ressources et de financement à long terme couvrira l'exercice biennal 1996-97. Les résultats seront présentés au Conseil d'administration à sa session annuelle de 1998.
- 7. Le Secrétariat estime qu'un tel examen doit faire une large place aux données d'expérience des Etats membres et des donateurs dans ce domaine. A cet égard, le Secrétariat propose d'élaborer un questionnaire et de le distribuer aux Etats membres et aux donateurs afin d'évaluer leurs données d'expérience et leurs opinions. Le Secrétariat envisage aussi d'engager des consultations informelles avec les Etats membres et les donateurs sur ces questions et sur le déroulement de l'examen.



ANNEXE

CONTRAINTES MAJEURES AUXQUELLES SE HEURTE LE PAM DANS LE CADRE ACTUEL DE SES RESSOURCES¹ ET DE SES MODES DE FINANCEMENT

1. L'insuffisance des fonds en espèces non liés dont il dispose empêche le PAM de réagir de façon optimale aux nouvelles crises d'urgence vastes et complexes ainsi qu'à des crises de moindre envergure.
2. L'efficacité des activités du PAM et de leur administration est souvent compromise par les facteurs suivants:
 - a) les modalités d'utilisation des ressources et des liquidités mises à disposition des programmes approuvés par le Directeur exécutif et le CPA ne sont pas suffisamment souples;
 - b) il n'est pas possible de prévoir le niveau des ressources ni leur période de réception;
 - c) le budget d'administration et d'appui aux programmes (AAP) n'est ni prévisible ni intégralement pourvu.
 - d) les articles non alimentaires et les services indispensables à l'appui de l'aide alimentaire ne sont pas toujours disponibles.
3. Les rapports "sur mesure" effectués à la demande des donateurs engendrent des coûts supplémentaires qui ne sont pas couverts.
4. Le PAM ne dispose pas des ressources suffisantes pour couvrir tous les engagements afférents aux activités approuvées par le CPA/Directeur exécutif et pour faire face aux demandes de ressources, imprévisibles mais inévitables, qui procèdent de l'accord passé avec le HCR.
5. Les frais généraux afférents au développement, à la RAIU, aux IPR, aux OUS, aux articles non alimentaires et aux programmes bilatéraux ne sont pas tous définis ni remboursés dans leur intégralité.
6. La politique de gestion actuelle n'a pas été suffisamment mise au point ou correctement appliquée pour assurer un appui efficace aux opérations.
7. Les systèmes de finances et d'information ont été conçus pour assister un programme de développement, et non un programme polyvalent urgence/développement.
8. Les contrôles afférents aux avoirs, aux mouvements de liquidités et aux dépenses sont insuffisants pour garantir un contrôle financier adéquat et une utilisation efficace des ressources.
9. Les responsabilités budgétaires et financières ne sont pas suffisamment décentralisées pour engager la responsabilité des décideurs.

¹ Les ressources se composent de fonds en espèces, produits alimentaires et services.

